



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2,
1014 Lausanne

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS



Présidence du Conseil d'Etat
Information
Le chef de l'information de
l'Etat du Valais

Präsidium des Staatsrates
Information
Der Informationschef des
Staates Wallis

Hôpital Riviera-Chablais

Nomination des membres du futur Conseil d'Etablissement

Les Conseils d'Etat vaudois et valaisan, ainsi que les réseaux concernés, ont désigné leurs représentants au sein du futur Conseil d'Etablissement de l'Hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais. Une première séance a été fixée afin de débiter les travaux en vue de la réalisation du concours d'architecture et des études détaillées.

Le 10 février 2009, le Grand Conseil valaisan a autorisé le Conseil d'Etat à adhérer à la convention intercantonale créant l'Hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais. Pour sa part, le Grand Conseil vaudois a pris cette décision le 10 mars 2009.

Le futur établissement se composera d'un nouveau site de soins aigus de 300 lits à Rennaz, ainsi que de deux centres de traitement et de réadaptation (CTR) comprenant chacun 75 lits, avec antenne médico-chirurgicale pour le traitement des petites urgences, l'un à Vevey pour la population de la Riviera et l'autre à Monthey pour la population du Chablais vaudois et valaisan. Cette structure hospitalière remplacera les cinq sites actuels de soins aigus (Samaritain et la Providence à Vevey, et les sites de Montreux, Aigle et Monthey).

Dans le cadre de la mise en place du futur Conseil d'Etablissement, et conformément à l'article 9 de la convention intercantonale, les Conseils d'Etat vaudois et valaisan, ainsi que les réseaux concernés, ont désigné leurs représentants.

Membres désignés par le Conseil d'Etat vaudois

- Hélène BRIOSCHI LEVI, directrice des soins du CHUV.
- Annik MORIER-GENOUD, conseillère municipale Commune de Villeneuve.
- Francis-Luc PERRET, vice-président pour la planification et la logistique de l'EPFL.
- Marc DISERENS, ancien chef du Service de la santé publique du canton de Vaud.

Membres désignés par le Conseil d'Etat valaisan

- Jean-Jacques REY-BELLET, ancien conseiller d'Etat valaisan.
- Georges DUPUIS, chef du Service de la santé publique du canton du Valais.

Membre désigné par l'Assoc. de soins coordonnés Riviera et Pays-d'Enhaut – ASCOR

- Jean-François BRUNET, directeur général de l'Hôpital Riviera.

Membre désigné par le Réseau de la Fédération de Soins du Chablais – FSC

- Pierre LOISON, directeur général de l'Hôpital du Chablais.

Membre désigné par le Réseau Santé Valais – RSV

- Dr Raymond PERNET, prés. du Conseil d'administration du RSV, médecin généraliste.

Une première séance du Conseil d'Etablissement a été fixée en présence des chefs de département vaudois et valaisan, afin de lancer les travaux en vue de la réalisation du concours d'architecture et des études détaillées.

Sion et Lausanne, le 17 juin 2009

Renseignements complémentaires : Maurice Tornay, Chef du département des finances, des institutions et de la santé du Canton du Valais, 027 606 50 10, Pierre-Yves Maillard, Chef du département de la santé et de l'action sociale du Canton de Vaud, Tel 021 316 50 06, Jean-Christophe Masson, Chef du service de la santé publique du Canton de Vaud, 021 316 42 41, Georges Dupuis, Chef du Service de la santé publique du Canton du Valais, 027 606 49 05

Palais du Gouvernement, case postale, 1951 Sion / Regierungsgebäude, Postfach, 1951 Sitten
027 606 20 95 · Fax 027 606 20 94 · Mobile 079 301 86 42 · Courriel: bernard.reist@admin.vs.ch
Bureau d'information et de communication
www.vd.ch – T + 41 21 316 05 15 – F + 41 21 316 40 52 – info.bic@vd.ch